

Véra Samarkand

Le master et après ?

Lors de la Journée d'octobre 2008 de l'ATLF, on s'inquiétait de la multiplication (pour ne pas dire prolifération) des masters pro de traduction littéraire. D'abord parce que cet engouement des universités pour la formation des traducteurs signifie que des dizaines, voire des centaines, de jeunes traducteurs arrivent sur le marché chaque année alors que, pour l'anglais notamment, celui-là est déjà saturé. Ensuite, parce que l'enseignement des conditions professionnelles d'exercice de la traduction littéraire (en termes de droit et de pratique éditoriale) a tendance à passer à la trappe : les jeunes traducteurs finissent souvent par signer n'importe quoi avec n'importe qui (leurs formations, soumises à « obligation de résultat », étant contraintes de justifier de débouchés pour leurs étudiants). Sans parler du préjudice potentiellement causé aux « aînés », tout cela laisse présager, pour les jeunes traducteurs, une entrée dans la carrière difficile, sinon douloureuse.

En guise d'introduction à une étude plus exhaustive de leur condition – ou ce qu'on pourrait appeler la « galère des débutants » – il nous a paru intéressant de demander à une promotion récente du master pro de traduction littéraire de l'Université Paris VII de raconter son début de parcours. L'ex-DESS de l'Institut d'anglais Charles V – pionnier du genre – demeurant la référence en matière de formation des traducteurs, notamment auprès des éditeurs, c'était choisir, sinon la facilité, du moins l'occasion d'un premier bilan le moins catastrophiste possible.

Claire Buchbinder-Staff, Emmanuelle Casse-Castric, Yoann Gentric, Anne Guitton, Sarah Gurcel, Marion Kœltz, Odile Marquet, Laurent Martein, Irène Offermans, Nicolas Porret-Blanc, Martin Richet, Maura

Tillay, Hélène Valance et Gilles Viennot, les quatorze étudiants de la promotion 2005-2006, se sont prêtés de bonne grâce à l'enquête.

Un groupe éclectique, comme le sont souvent les promotions du master, tant par l'âge que par le profil : de jeunes étudiants fraîchement issus d'un second cycle de lettres modernes ou d'anglais, des enseignants chevronnés, deux normaliennes, un journaliste, une comédienne et un poète. Un groupe motivé aussi, que le master a, dans la grande majorité des cas, conforté dans l'envie de vivre, au moins en partie, de la traduction littéraire. Un seul étudiant n'est pas allé jusqu'au bout du diplôme, accaparé par deux gros projets de traduction (qui, malheureusement, n'ont pas – encore – abouti...).

Premier bilan rapide un peu plus de deux ans après le diplôme (sachant qu'une étudiante poursuit un brillant cursus de recherche et a renoncé à traduire) : douze étudiants ont obtenu un premier contrat au moins (trois vivent exclusivement de la traduction, trois estiment avoir trouvé un bon équilibre entre la traduction et une autre activité, six autres souhaiteraient voir la traduction prendre à terme davantage de place), l'une s'interroge encore.

Un bilan loin d'être infamant, donc (même si ces micro-statistiques ne disent encore rien des difficultés et des frustrations), qui témoigne qu'au-delà de l'indiscutable qualité de l'enseignement dispensé à Charles V, la grande force de ce master pro est justement de prendre au sérieux son versant professionnel : grâce à la saine institution du tutorat d'abord, grâce au cycle de conférences données par des professionnels ensuite – conférences qui sont l'occasion de se faire une première idée concrète du « terrain » et un début de réseau (un étudiant a ainsi été choisi pour un stage très prisé suite à sa discussion avec l'intervenante) –, grâce enfin au fameux stage de fin d'année, quasiment servi sur un plateau.

En guise de mise en bouche, un parcours exemplaire (au sens que l'on voudra) :

« J'avais beau sortir du master avec le sentiment que j'avais peut-être choisi un métier, rien ne me prouvait que la réciproque fût vraie. C'est pourquoi, avant même d'avoir soutenu mon mémoire, j'ai commencé par faire ce à quoi je n'avais pu me résoudre depuis trois ans : m'inscrire aux concours de l'enseignement. J'avais bon espoir que l'éditrice auprès de laquelle j'avais effectué mon stage de fin de diplôme trouve à me mettre le pied à l'étrier, mais, dans le doute, j'ai donc refait un peu de version latine.

Dix mois et quelques péripéties me séparaient de mon premier contrat de traduction.

En matière d'insertion professionnelle, je peux dire sans solennité que je dois tout au master : je n'avais, avant cela, pas le moindre contact dans le « milieu », et tous mes travaux ont un lien avec une personne rencontrée lors de la formation.

Après deux mois de version latine, j'ai commencé au bas de l'échelle en révisant, en trois semaines, une traduction insatisfaisante. Dans l'ombre – l'éditrice craignant les retards, les complications, les réactions imprévisibles du traducteur, l'ATLF ! Et n'ayant manifestement pas conscience que ses contrats lui permettaient, sans préjudice aucun, de faire les choses dans les règles (moi non plus, à l'époque). N'importe, ce ne fut de toute façon pas un best-seller.

S'en est suivi un essai sur un auteur que la maison, à ce jour, a renoncé à publier. Râpé.

C'est là qu'intervient l'épisode le plus fâcheux de ma courte carrière. Une autre editrice rencontrée au cours du stage me fait faire un essai, se dit ravie, topé là. On est en février, j'ai définitivement rompu avec la version latine. Enthousiaste, je me mets à la tâche sans attendre l'arrivée de ce premier contrat. Par chance, je n'ai pas eu le temps d'aller bien loin quand l'éditrice me téléphone, terrassée d'embarras, pour me dire qu'on arrête tout : ils viennent d'avoir une tuile monumentale avec une jeune traductrice d'une autre langue et, dorénavant, son supérieur proscrit les débutants. Sic. Je me demande toujours si mes questions de néophyte consciencieux sur le calibrage et le comptage n'auront pas, elles aussi, joué en ma défaveur...

Une camarade du master m'a conviée au sein du comité anglais de la Maison Antoine Vitez sur les traces de Jean-Pierre Richard, notre maître. En urgence et à l'issue d'une pathétique négociation avec une troupe désargentée, je traduis, sans contrat, une pièce qui, à ce jour, pour autant que je sache, n'a pas vu les planches.

Pour une somme modique qui me sera versée six mois plus tard, je passe un temps fou à traduire un article imbitable pour une revue d'art contemporain. J'aurais eu le temps de passer les écrits.

Voilà qu'on en est au temps des cerises. Je revois mon editrice préférée, lui reparle de ce livre qu'elle aurait aimé traduire elle-même quand elle en trouverait le temps. « Vous voulez le faire ? » On a sauté la case essai. Les choses sérieuses commencent.

Depuis dix-huit mois, je travaille assidûment pour cette maison, où je m'appête à affronter ce qui ressemble à un vrai texte de grand. »

Dans la grande majorité des cas, le stage apparaît comme le tremplin idéal pour commencer sa carrière de traducteur. De fait, pour huit de nos étudiants, le premier contrat en est directement ou indirectement issu et la

collaboration s'est ensuite prolongée. Au-delà de l'expérience formatrice (et parfois épuisante...) qu'il constitue en soi, il est aussi l'occasion d'établir des liens personnels et privilégiés avec ceux et celles qui sont à même de donner par la suite du travail.

Si l'étudiant se voit rarement confier une tâche de traduction lors de son stage, il a néanmoins largement de quoi faire la preuve de ses compétences :

« L'essentiel de mon travail [lors d'un stage chez Gallimard jeunesse] a consisté en corrections, relectures de textes demandant plus ou moins de modifications, rédaction de fiches de lecture, et de quatrièmes de couverture ou de notices biographiques, toujours en étroite collaboration avec l'un ou l'autre responsable de collection (surtout Folio Cadet et Scripto). Ces diverses tâches ne m'ont pas rebutée du tout, au contraire. D'ailleurs, la seule traduction qui m'a été confiée pendant mon stage (un livre de « quiz » sur *Le Monde de Narnia*) était moins intéressante en comparaison, de par sa nature très répétitive et peu ambitieuse ! J'ai donc été enchantée par ce stage, que je trouve essentiel à la formation, ne serait-ce que parce qu'il permet de connaître un peu mieux les éditeurs [...]. À la fin, l'éditrice avec qui j'avais le plus travaillé m'a proposé de faire un essai [...]. C'était le premier tome de la série Ruby Rogers, dont je viens de rendre le cinquième. »

Les choses ne sont bien entendu pas toujours aussi simples : il arrive que l'éditeur refuse purement et simplement de faire faire un essai à l'issue du stage (que ce soit la politique de la maison – « pour traduire chez Grasset, il faut avoir traduit ailleurs » – ou que la demande d'essai sur tel roman d'un auteur en vogue ait été jugée trop ambitieuse), ou qu'on estime plus judicieux d'attendre que se présente un ouvrage correspondant au profil du stagiaire.

Il s'agit aussi pour les étudiants de bien choisir leur stage (car ils ont, dans une certaine mesure, le luxe inouï du choix). Ils se focalisent souvent sur certaines maisons prestigieuses pour être au final parfois déçus par l'atmosphère générale de travail (un seul très mauvais souvenir néanmoins) ou l'absence de collaboration ultérieure, alors que des stages moins prisés se révèlent « payants », en termes financiers et pédagogiques (l'étudiant qui avait choisi – par défaut, il en convient – le Reader's Digest, s'est dit ravi : il a eu deux contrats de traduction entre 2006 et 2007. Patience et modestie sont souvent la meilleure stratégie :

« J'avais eu envie de travailler avec Belfond car ils publient beaucoup de fiction traduite, dans des genres très différents. Cette diversité me paraissait intéressante et prometteuse pour la jeune traductrice que j'étais. Je ne me suis pas trompée.

À l'issue de mon stage, Françoise Triffaux, l'éditrice du domaine étranger, m'a proposé la traduction d'un roman dit féminin de 800 pages, *Made in Heaven* d'Adele Géras. Je l'ai rendue en juillet 2007 et en octobre, je signais mon deuxième contrat pour *La fin des bonnes manières* de Francesca Marciano, à paraître dans la collection Les Étrangères. Je montais en grade ! Je l'ai rendue en mai 2008 et on m'a aussitôt proposé un troisième contrat pour *Sashenka*, un roman écrit par l'historien Simon Sebag Montefiore, à rendre en 2009. J'y suis actuellement attelée et c'est un régala ! »

Outre la voie royale que constitue le stage, quels sont les autres ressorts de l'insertion professionnelle des étudiants ?

Il y a d'abord le réseau du master, qu'il s'agisse de la solidarité entre camarades de promotion – source non négligeable de petits travaux – ou de la recommandation d'un professeur – Jean-Pierre Richard a ainsi pu aider tel ou tel étudiant dont le stage n'avait pas permis de décrocher un premier contrat, et Jacqueline Carnaud, en donnant aux Éditions des Femmes le nom d'une étudiante pour une fiche de lecture, a permis à cette dernière de faire une rencontre décisive : « Lors d'une entrevue avec une des éditrices, je glisse que j'ai suivi le master de traduction littéraire. Quelques minutes plus tard, j'ai ma première proposition de traduction : une biographie d'Hypatie d'Alexandrie, écrite par une Polonaise, dont le texte n'a pas été publié en polonais, mais directement en anglais. [...] Je me retrouvai avec ma première traduction, sans passer par un essai. Le « label Charles V » avait fait son effet... »

Il y a aussi le réseau personnel, qui fait que la comédienne traduit le livre d'un primatologue sur les origines de la morale, et le poète l'essai sur la psychologie de la perception du cinéma d'un écrivain germano-américain du début du XX^e siècle. Ou que sans avoir envoyé le moindre C.V., on se retrouve avec un essai – concluant – pour Calmann-Lévy.

Car le démarchage spontané, lui, reste très peu payant, même pour les plus persévérants. Les annonces glanées ici et là peuvent aussi cacher de mauvaises surprises : « Un test de traduction curieusement déniché sur Internet se révéla positif : on me proposait – enfin ! – un contrat de traduction. Certes, il ne s'agissait pas d'un grand roman, plutôt d'un best-seller américain moyen comme il y en a tant [...] ; en outre, les conditions financières n'étaient pas fameuses (17 euros le feuillet), et les trois mois de délai (pour 500 feuillets) avaient été difficilement obtenus. Mon entente avec les jeunes éditions *** et son très antipathique directeur ont achoppé sur diverses modalités du contrat, la principale étant que je demandais à toucher le second tiers dès la remise et non à l'acceptation de la traduction. [On] m'a donc retiré la traduction. »

Sans commentaire, mais transition malheureusement toute trouvée avec les conditions que nos jeunes traducteurs se voient proposer et acceptent, ou pas. Mais acceptent le plus souvent car ils se sentent rarement en position de négociateur.

Le tarif au feuillet du premier contrat est parfois, mais pas systématiquement non plus, inférieur à 19 €, notamment quand il s'agit du « sauvetage » d'une traduction préalablement engagée, ou d'un travail très volumineux mais aux faibles qualités littéraires. Le Reader's Digest quant à lui propose le tarif « syndical » de 19 €, sauf qu'il compte les feuillets de départ...

Malgré la conférence claire et précise d'Olivier Mannoni dont ils ont bénéficié lors du master, et malgré les mises en garde répétées de leurs aînés, il arrive que nos jeunes traducteurs ne soient pas tous aussi vigilants que leur camarade cité un peu plus haut.

Il y a les compromis qu'on fait avec les conditions de travail, et il y a ceux qu'on fait sur le travail lui-même. Témoin l'expérience d'une de nos étudiantes qui s'est vu proposer dès la fin de son stage une plongée dans « l'univers fascinant du heavy metal » – un volume de travail considérable pour une rémunération modeste, mais l'occasion de faire ses preuves et de prendre la mesure de la réalité de la profession : « C'est sans doute ce qui s'avère le plus frustrant dans cette confrontation avec le monde réel : pendant nos études, on a pu s'en donner à cœur joie, s'essayer à toutes sortes de styles coriaces et passionnants [...]. Mais au bout du compte, l'essentiel de la production des grandes maisons reste assez sage et sans grand enjeu littéraire. »

Reste un petit doute sur l'égalité des chances dans ce cheminement : « À force de discuter avec des “collègues” de ma promotion ou de celles d'après, j'en viens à me demander si, inconsciemment, les éditeurs n'auraient pas tendance à faire plus vite confiance aux traducteurs qu'aux traductrices (et je dis ça sans aucun préjugé féministe). Entre deux jeunes traducteurs d'égales compétence et expérience, c'est en général au garçon que l'on va donner le premier roman un peu novateur, laissant la bluette sentimentale à la demoiselle... ». Si ce soupçon devait se confirmer, il y aurait tout de même d'heureuses exceptions, puisque c'est une étudiante qui raconte : « Dès le premier contrat, j'ai eu la chance de me voir confier un roman avec une véritable écriture, un livre qui m'a beaucoup touchée et que j'aurais parfaitement pu choisir de traduire. Idem pour le deuxième. D'ailleurs l'éditeur me demande toujours mon avis littéraire sur le texte, et me fait faire un essai, non par manque de confiance, puisque nous nous connaissons maintenant, mais pour que je mette moi-même à l'épreuve mon goût pour cette écriture – c'est très sain. »

Mais si les beaux contrats, ou les contrats tout court, peuvent tarder à venir, entre temps, il faut vivre. Certains ont repris, ou poursuivi, les activités qu'ils exerçaient avant et pendant le master (journalisme, enseignement), ou encore se tournent vers la traduction technique : « Il m'arrive de travailler pour des entreprises ou des agences de communication. Ma préférence va toujours à l'édition, bien entendu, mais j'ai beaucoup appris en réalisant ces traductions techniques. Mon activité connaît des hauts et des bas et il n'est pas toujours évident de s'en sortir financièrement si l'on ne compte que sur la traduction littéraire ».

Une double activité peut par ailleurs être un choix parfaitement assumé, soit que la traduction semble un exercice trop solitaire (« mon désir était de conjuguer activité de traduction et un autre métier impliquant davantage de contacts humains ») soit qu'elle apparaisse trop aléatoire financièrement (« je n'aimerais pas dépendre de la traduction pour vivre »). Dans le cas particulier de l'Education Nationale, l'équilibre est parfois trouvé : « En deux ans, j'ai traduit quatre romans. Ce rythme est idéal pour moi car j'enseigne à mi-temps par ailleurs et l'association du travail à la maison et à l'extérieur me convient parfaitement. » Il peut aussi correspondre à une étape : « J'aimerais avoir le temps de prendre davantage de contrats [...]. À terme, je pense faire de la traduction mon activité principale. » D'autres aimeraient diminuer la part de l'enseignement sans pour autant l'abandonner.

Deux choses frappent par ailleurs dans le discours de ces jeunes traducteurs. Elles n'ont rien à voir mais nous vous les livrons ensemble, pourquoi pas !

La première, c'est l'excellence des rapports qu'entretiennent ceux qui aujourd'hui travaillent régulièrement avec « leurs » éditeurs : « Je voudrais insister sur le fait que j'entretiens de très bonnes relations avec les responsables de collection avec qui je travaille », « Il y a un réel respect mutuel »...

La seconde, c'est que même ceux qui « galèrent » ou qui ont été obligés de mettre la traduction entre parenthèses pour un temps ne se laissent pas abattre pour autant : « Je ne renonce pas complètement à l'idée d'obtenir à nouveau un contrat de traduction », « Si la vie de traducteur n'est pas facile tous les jours, et le serait encore moins sans RMI, elle n'est pas dépourvue de bonnes surprises », « À ce jour, je n'ai aucun projet de traduction, aucune piste précise, mais ne désespère pas de trouver le temps de retourner à la dure et nécessaire besogne de la recherche de contrats. Traduire me manque », « Même si je n'ai rien traduit depuis le master, quand je lis un roman américain, je le lis toujours dans une optique de traduction ».

Question subsidiaire posée à nos jeunes traducteurs : « Vous définissez-vous comme traducteur ? »

« Oui, traductrice. »

« Oui en général je ne manque pas de dire que je suis traductrice, selon les situations, ça passe avant ou après le reste (enseignement, thèse). Et j'ai tendance à préciser : j'aimerais bien ne faire que ça comme métier, mais pour l'instant, j'ai un fil à la patte. »

« Je voudrais répondre oui sans hésiter, par contre en regardant mon porte-monnaie, j'aurai tendance à dire : Oui mais ! »

« Je réponds : “Prof”, et si je discute avec quelqu'un un peu plus longtemps, je dis que “j'ai fait une traduction”. [...] Je ne me sens pas encore traductrice. Je cherche ma place, dans la réalité, dans les mots et entre les deux. »

« Non, de prime abord, quand on me demande mon métier, je ne me présente pas comme traductrice mais comme enseignante (au bout de dix ans, normal). »

« Je suis exclusivement traductrice, c'est ce que je réponds quand on me pose la question. Par contre faut pas dire traductrice tout court, sinon les gens t'imaginent interprète à l'Union Européenne. Donc “traductrice littéraire”, c'est encore mieux et plus ronflant ! »

« Je dis que je suis comédienne et traductrice, ou traductrice et comédienne, c'est selon. Pour signer des pétitions et remplir des demandes de visa, alors là, je ne suis que traductrice, ça fait tellement plus sérieux. »

« Je me sens encore un peu fragile pour me définir comme traducteur. Je le ferai quand je ne me sentirai pas autant sur le fil du rasoir, ne sachant pas quand viendra le prochain contrat. »

« Quant à la question de ce que je fais dans la vie, je réponds, sans aucune gêne, que je suis traducteur. Je ne devrais pas ? Ça ne semble pas très difficile à porter ! »

« Je réponds (encore pour quelque temps du moins) : entre autres, mais pas exclusivement, loin de là. »

« En règle générale, je me présente comme teacher ou formatrice selon le pays. Il m'arrive parfois d'ajouter que je fais de temps à autre des traductions, mais ça ne va pas beaucoup plus loin, même si je garde en réserve mon CV “Traductrice” prêt à être envoyé au cas où... »

« Traducteur tout court par fausse modestie, traducteur littéraire en touchant du bois, traducteur professionnel parce que je n'ai pas d'autre métier, donc un peu mercenaire, ce qui peut créer conflit ou du moins suppose négociation infinie avec l'intitulé précédent (littéraire). Traducteur de carrière ?... En tout cas, jeune traducteur. »

Si vous êtes vous-même jeune traducteur, vous vous reconnaîtrez peut-être, ou peut-être pas, dans ce tableau. Vos réactions et vos témoignages sont les bienvenus, ils nous permettront de prolonger cette enquête. Écrivez-nous à l'adresse suivante : translitterature@atlf.org